

Pierre de Salis

Autorité et mémoire. Pragmatique et réception de l'autorité épistolaire de Paul de Tarse

Cette recherche étudie les lettres de Paul de Tarse, telles que conservées dans le Nouveau Testament, dans le contexte des pratiques épistolaires antiques, principalement judéennes. L'interrogation initiale est double : d'une part, elle porte sur le potentiel documentaire offert par les sources de type épistolaire et, d'autre part, sur le potentiel pragmatique spécifique du médium épistolaire pour induire des changements chez les destinataires. Les lettres de Paul ont été écrites non pour consigner des réalités ou des vérités d'autrefois en tant que telles, mais pour communiquer efficacement auprès de cercles divers et variés de destinataires. Cette double interrogation est déployée en amont, parmi les pratiques susceptibles d'avoir servi de modèle, comme celle liée à la lettre aux exilés insérée narrativement dans le *Livre du prophète Jérémie* (chapitre 29). Celle-ci a servi de modèle de communication à distance pendant plusieurs siècles parmi différents milieux de la Diaspora judéenne. Est ensuite interrogée la pratique épistolaire de Paul lui-même, en particulier celle déployée dans sa *II^e Lettre aux Corinthiens* (chapitres 10-13). Cette séquence, écrite au moment d'une très forte remise en question de son autorité d'apôtre, montre bien le potentiel pragmatique que Paul reconnaissait au médium épistolaire, ceci en convoquant notamment l'autorité de Jérémie. Enfin, en aval, on s'intéresse aux débuts l'histoire de la réception de l'autorité d'épistolier de Paul. Celle-ci montre comment on a reconnu très tôt à l'apôtre Paul une autorité d'épistolier, à l'instar des prophètes écrivains de l'ancien Israël.

Thèse soutenue à Paris (à la Sorbonne), le lundi 4 septembre 2017, en vue de l'obtention du grade de docteur en histoire des religions et anthropologie religieuse (Ecole Pratique des Hautes Etudes, Paris) et de docteur en théologie (Université Catholique de Louvain)